

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Projet de rénovation
énergétique du GEI et ancienne
perception : Demande d'aide
financière auprès de la FDE80
pour les études des travaux de
rénovation énergétiques des
bâtiments

Date de convocation :

28 mars 2024

Date de séance :

11 avril 2024

Date d'affichage :

18 avril 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 38

Membres votants : 45

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle de réunion de PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

MMES BÉNEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, DIRUY,
ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LEMAIRE, CERNEY,
MRS DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, VIGNON,
DELIASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, LOGNON,
DELAFOSSÉ, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC,
FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE,
BELLAREDJ, HENRY, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD,
GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

MMES LEBRUN, CAPRON, MINET, LICOUR, ALEXANDRE,
MRS PINCHON, LEITAO, ALEXANDRE, LEULIER, GAILLARD, MADANI
BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, DUCROTOY, LEBLANC D,
LEBLANC JM.

M LEITAO donne pouvoir à MME DUFRENOY,

M GAILLARD donne pouvoir à MME DIRUY

MME LEBRUN donne pouvoir à M DELAFOSSÉ

M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY

MME MINET donne pouvoir à MME DE ALMEIDA

M DUCROTOY donne pouvoir à MME CERNEY

MME ALEXANDRE donne pouvoir à M GROSSEL

Secrétaire de séance : MME DE ALMEIDA

La séance étant ouverte,

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que l'EPCI est adhérent au service de « Conseil en Energie Partagé » (CEP) que propose la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE) dans le cadre de la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en Energie Ce service permet à l'EPCI de disposer de la compétence d'un énergéticien et ainsi de bénéficier de conseils permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

M. le Président expose au conseil communautaire l'intérêt de réaliser des travaux de rénovation énergétique du bâtiment « des anciens locaux de la perception de Flixecourt » qui ont vocation à réduire de 40% la demande en énergie. Monsieur le Président précise que tout ou partie de ces travaux peuvent bénéficier du fonds de concours à la rénovation énergétique de la FDE 80. Il propose de solliciter un financement de la Fédération pour la réalisation des études des travaux à réaliser.

Le montant prévisionnel est estimé à 33 550 € HT pour les études et à 280 125 € HT pour les travaux. Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

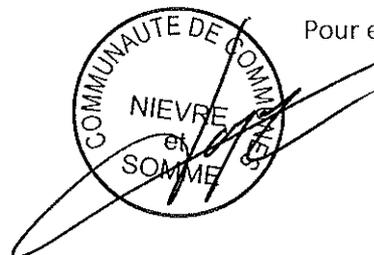
	MONTANT
Fond de concours ETUDES- FDE80 (80% du montant HT)	26 840 €
Fond de concours TRAVAUX- FDE80 (20% du montant HT)	56 025 €
DETR	105 780 €
FNADT	100 000 €
Reste charge collectivité	87 765 €
Total TTC Opération	376 410 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, l'unanimité,

- Approuve le projet de rénovation énergétique de l'ancienne perception,
- Valide le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus,
- Approuve la convention à passer avec la Fédération pour le versement d'un fonds de concours pour réaliser les études et les travaux,
- Autorise Mr le Président à signer l'ensemble des documents associés.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 16 avril 2024 et de sa publication le 18 avril 2024.

